

tenir des opérations du conseil d'agriculture et des travaux qu'il a faits pendant l'année écoulée. Avec votre bienveillante permission, je me permettrai de faire quelques suggestions que je crois utiles, et que je soumettrai avec plaisir à votre approbation.

#### ÉCOLES D'AGRICULTURE.

Comme les années précédentes, les écoles d'agriculture de Sainte-Anne, de l'Assomption et de Saint-François ont été fréquentées par les élèves boursiers de ce conseil dans les proportions suivantes :

Sainte-Anne.....	23 élèves, 6 mois en moyenne.
L'Assomption.....	18 élèves, 9 mois en moyenne.
Saint-François.....	10 élèves.

Mais il faut remarquer qu'en aucun temps pendant l'année, le nombre d'élèves n'a dépassé celui de dix, maximum du nombre de bourses accordées à chaque école.

Seule l'école de Saint-François a donné l'instruction agricole à dix-sept élèves surnuméraires et payant, et, avec un local assez spacieux, cette école aurait pu recevoir un total, y compris les boursiers, de cinquante-neuf élèves. Je me plais à vous faire remarquer, en passant, qu'au moins dans cette partie du pays on trouve des personnes qui savent assez apprécier la valeur de l'éducation agricole pour ne pas lésiner à payer pour se la procurer. Et par ce rapport qui va vous être soumis, vous verrez que faute d'un local convenable, cette école s'est trouvée dans la triste nécessité de refuser l'admission à trente-deux élèves, ce qui aurait porté à cinquante-neuf les jeunes gens désireux de s'instruire dans une science qui contribue le plus à augmenter notre richesse nationale. J'attire votre attention spéciale sur cette partie du rapport du principal de cette école qui dit : "La corporation de l'école de Saint-François regrette profondément d'être constamment obligée de refuser de prendre des élèves prêts à payer les émoluments mensuels, et exprime ses regrets dans les circonstances actuelles de ne pouvoir être justifiée de faire de nouvelles dépenses pour rencontrer les besoins du moment."

M. le principal exprime aussi l'idée qu'avec une garantie du gouvernement, la corporation de cette école trouverait facilement les moyens pécuniaires suffisants pour faire de cette école une institution qui ferait honneur à cette province. D'ailleurs, je vous renvoie à l'excellent rapport de M. Ewing, qui est assez éloquent par lui-même. Il vous sera aussi soumis un rapport circonstancié du comité qui a fait la visite des écoles, qui vous éclairera sans doute sur la situation relative de nos diverses écoles d'agriculture.

Déjà, à plusieurs reprises, dans mes rapports précédents, j'ai attiré l'attention de ce conseil sur l'importance de nommer un comité spécialement chargé de visiter l'école d'agriculture de Guelph, dans la province d'Ontario, et celle de Lansing, dans le Michigan, pour en étudier le fonctionnement et le genre d'éducation qu'on y donne.

L'intention de cette visite étant de modifier ou d'améliorer le système suivi dans nos propres écoles, si la chose était trouvée nécessaire et praticable, plusieurs comités ont déjà été nommés dans ce but, et je regrette de voir que, pour une raison ou pour une autre, ces divers comités n'aient pas encore fait cette visite. Je considère cette étude tellement importante que je me permets d'attirer de nouveau l'attention de ce conseil sur ce sujet et recommande qu'un comité composé de trois (3) membres soit nommé avec instruction de se rendre à Lansing et à Guelph dans le cours de la présente année, et j'ai d'avance l'assurance que le rapport de ce comité nous donnera d'excellentes idées pratiques qui ne pourront que bénéficier à nos écoles d'agriculture, et par suite, à ceux qui les fréquentent. Je suis heureux d'appuyer cette opinion sur un excellent rapport de la commission d'Ontario, qui, s'il n'est pas flatté, m'a laissé sous l'impression que l'école d'agriculture de Guelph mérite à tous égards de servir de modèle.

#### ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE MONTRÉAL.

Comme dans mes rapports précédents, je me plais, Messieurs, à constater que, sous l'habile direction de M. le principal McEachran, cette école continue toujours à conserver une popularité bien méritée. Les élèves y affluent de toutes parts, même des Etats-Unis. Grâce à un système d'admission à l'étude, au moyen d'examen préliminaires plus sérieux, les élèves qui se destinent à l'étude de l'art vétérinaire sont obligés de posséder des connaissances plus étendues que par le passé, offrant par là une plus grande garantie dans la pratique d'un art qui, pour être

exercé sur des animaux, n'exige pas moins de science que de tact.

Pendant l'année écoulée l'école vétérinaire de Montréal a été fréquentée dans la proportion suivante :

Province de Québec.	Canadiens-français	14
"	anglais	15
Province d'Ontario	"	3
Etats-Unis	"	12

formant un total de 44

Et cette année, dans la seule province de Québec, l'élément français, dans cette école, se trouve représenté par 16 élèves boursiers et l'élément anglais par 13 élèves dont 9 boursiers. Ce résultat, Messieurs, doit vous paraître très satisfaisant, et en même temps il doit vous démontrer la sagesse de l'idée qui a présidé à la création d'un cours français à l'école vétérinaire de Montréal. Vous n'avez pas oublié le modeste commencement de ce cours, et l'augmentation rapide du nombre des élèves français doit être pour vous la cause de la plus grande satisfaction. Et, Messieurs, ne vous alarmez pas, les nombreux médecins vétérinaires qui sortiront de votre école auront toujours, d'ici à longtemps, un vaste champ pour le déploiement de leur talent et l'exercice de leur art. Car vous n'ignorez pas que, de nos jours, de hardis spéculateurs ne craignent pas de placer d'énormes capitaux soit à l'établissement de "ranches," soit à l'exportation du bétail de prix, ouvrant par là une carrière aussi honorable que profitable au médecin vétérinaire qui, par la solidité d'une bonne instruction, aura su mériter la confiance de ces hommes entreprenants.

#### SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Cette année, 81 sociétés d'agriculture se sont organisées en cette province; et, à l'exception de quelques-unes, spécialement exemptées à cet effet, elles ont toutes eu une exposition de produits agricoles et de produits de fabrication domestique. Toutes ces expositions, suivant les rapports transmis à ce conseil, ont été couronnées d'un plein succès. Vous vous rappelez sans doute, que l'an dernier, le conseil d'agriculture, fidèle à sa mission, et désireux autant que possible travailler dans l'intérêt des sociétés d'agriculture, et, par le fait même, à la prospérité du pays, passait un règlement exemptant celles des sociétés qui, au lieu d'une exposition, préféraient employer le montant de leurs fonds disponibles à l'achat de reproducteurs de race pure. Plusieurs de ces sociétés ont profité de cette exemption pour acheter des chevaux ou des taureaux de races pures, confirmant par là la sagesse et l'opportunité du règlement passé par ce conseil, recommandant de ne primer, dans les expositions de comté, que des animaux mâles de races pures, et que, pour des motifs dont je n'ai pas à faire ici l'appréciation, le gouvernement a refusé de sanctionner.

Comme vous le savez mieux que personne, le bon fonctionnement de nos sociétés d'agriculture, leur plus grand intérêt, leur progrès et tout ce qui les concerne directement ou indirectement, ont toujours été l'objet de la plus grande sollicitude de ce conseil; et c'est pour cela qu'il ne faut jamais leur imposer des règlements qu'après mûres considérations et des études sérieuses sur la situation du moment. Ainsi depuis plus de cinq années, le conseil, comprenant qu'il était temps de faire quelques innovations dans le système ou réforme des expositions de comté, suggérait, dans un travail spécial, l'importance des concours régionaux. Dans ce but, il demandait la refonte totale de l'acte d'agriculture et suggérait la création de concours régionaux tout en présentant un excellent travail sur les règlements qui devaient régir ces concours. Et bien, Messieurs, malgré la recommandation répétée dans tous les rapports que j'ai eu l'honneur de faire à ce conseil, on n'a encore rien fait sur ce sujet dont pourtant tout le monde admet l'importance, la nécessité et l'opportunité. En France on a compris toute l'utilité de ces sortes de concours; on les a favorisés par tous les moyens possibles. Le gouvernement s'en est sérieusement occupé, et les bienfaits effets qui en ont résulté se font encore sentir par l'influence directe qu'ils ont eue généralement sur la culture de ce pays. J'attire donc de nouveau votre sérieuse attention sur la nécessité d'établir des concours régionaux, convaincu comme je le suis que c'est peut-être le seul moyen de réveiller et de stimuler l'apathie apparente de nos populations agricoles. En vous faisant cette suggestion, je ne me fais pas d'illusion et je sais fort bien que cette mesure ne rencontrera pas l'approbation de tout le monde. Mais est-ce une raison suffi-